

COMMUNIQUE DE PRESSE

Grenoble, le 19 avril 2024

Seconde réunion de la Conférence des parties départementale : accélérer la transition écologique en Isère

La stratégie de planification écologique se décline au sein de chaque région et département à travers l'organisation de Conférences des parties (COP). Louis Laugier, préfet de l'Isère, a présidé le 12 avril 2024, la deuxième réunion de la COP départementale.

Louis Laugier, préfet de l'Isère, a introduit la deuxième COP du département de l'Isère en présence de Jean-Pierre Barbier, président du Département, et de Thierry Kovacs, vice-président du Conseil régional.

Deuxième COP de l'Isère : concerter et contribuer autour des défis à relever

6 groupes de travail sectoriels ont été animés au niveau régional et ont permis de faire émerger 26 défis prioritaires, en matière d'industrie, de produits bois, de bâtiments, de transport des voyageurs et des marchandises, d'énergie, de déchets, de biodiversité et de gestion des ressources naturelles. Ces 26 défis ont été identifiés au cours du premier trimestre 2024 par un panel d'experts, comme des leviers pertinents pour faire face aux enjeux de transition écologique dans les différents secteurs, afin d'atteindre nos objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de préservation des ressources naturelles.

La deuxième COP départementale a été l'occasion de présenter ces travaux aux partenaires du territoire : ils étaient une centaine, issus des collectivités territoriales, acteurs économiques, représentants de la société civile et services de l'État. Il s'agissait de présenter de manière synthétique l'ensemble des défis, et de plus particulièrement débattre autour de quatre défis identifiés comme particulièrement à enjeu pour l'Isère, à l'aide de témoignages concrets d'entrepreneurs, d'associations, de collectivités et de services de l'Etat.

- **Embarquer les TPE et PME dans la décarbonation**

Au travers du témoignage de Pénélope Gonthier, de la CCI de Grenoble, qui a présenté l'accompagnement vers la décarbonation mis en place par la CCI auprès des entreprises iséroises ; et le témoignage de Cécile Kebbal, de l'entreprise Deux-Ponts Manufacture d'Histoire, qui a bénéficié de cet accompagnement.

- **Améliorer la structuration de la filière bois de manière durable et promouvoir les débouchés en bois local**

Contact presse

Bureau de la Communication Interministérielle

pref-communication@isere.gouv.fr

 @Prefet38  prefet38  Prefet38  Préfecture de l'Isère

Préfecture de l'Isère - 12, place de Verdun 38000 Grenoble
Standard : 04 76 60 34 00 – www.isere.gouv.fr

Au travers de l'intervention de Pierre Hetzel, directeur adjoint de l'aménagement au Département de l'Isère, et de Christophe Jenft, président de Fibois38, qui ont présenté les enjeux de la filière bois, que ce soit en termes de stockage de carbone, de bois énergie, de bois de construction ou de gestion forestière.

- **Accélérer la montée en compétence des acteurs de la rénovation en Isère et accompagner la structuration de la filière du bâtiment**

Avec le témoignage de Laurent Marmonnier, président de la CAPEB 38, qui a présenté une rétrospective de la politique énergétique pour le secteur du bâtiment, et les enjeux actuels de coordination de tous les corps d'état, de formation et de montée en compétences des différents acteurs.

- **Co-construction d'une trajectoire de sobriété de la ressource en eau sur chaque bassin versant, et la mettre en œuvre collectivement pour atteindre -10 % d'eau prélevée d'ici 2030**

Avec l'intervention de Clémentine Bligny, chef de service environnement à la Direction départementale des territoires (DDT), qui est revenue notamment les enjeux des Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE), des outils pertinents pour atteindre dans la durée un équilibre entre besoins et ressources disponibles.

Cette présentation vivante et concrète a servi de support pour recueillir les réactions des participants sur les défis présentés, et plus largement sur l'ensemble des défis sectoriels issus des travaux régionaux.

La matière avait été transmise en amont de la réunion ; les membres de la COP pourront également continuer à contribuer jusqu'au 30 avril.

COP du 29 janvier 2024 : lancer la territorialisation de la planification écologique en Isère et mobiliser les acteurs

La première réunion de la COP départementale du 29 janvier avait été l'occasion pour l'État de présenter la méthode de la planification écologique du gouvernement, ainsi que les principaux leviers de décarbonation en AuRA et pour l'Isère. Pour illustrer ces leviers, des actions déjà engagées sur le territoire isérois avaient été présentées par le Département de l'Isère, le GIE Osiris, le Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise, l'association des bailleurs sociaux Isère et Grenoble Alpes Métropole.

La prochaine étape sera une COP régionale prévue à l'été 2024 et la définition d'une feuille de route régionale à l'horizon 2030.

Une démarche inédite conduite à l'échelle des territoires

La planification écologique donne à la France un cap en matière de réduction des gaz à effet de serre. Avec le **plan France Nation verte**, la France est l'un des premiers pays à se doter d'une stratégie globale et concrète. Celle-ci permet à chaque secteur et chaque acteur d'avoir une vision des objectifs nationaux à atteindre en termes de décarbonation de -55 % en 2030 et de préservation et conservation de la biodiversité, et plus généralement des ressources.

Le Fonds vert, lancé en 2023, a permis d'accompagner des projets au service de la transition écologique à hauteur de 38,5 M€ (dotation nationale de 2 Md€ pour 2023).

La COP de la région Auvergne-Rhône Alpes a été lancée le 21 décembre 2023 à l'initiative conjointe de Fabienne Buccio, préfète de région, et Laurent Wauquiez, président du Conseil régional.

Cette démarche, déclinée par la suite dans chaque département, a été lancée en Isère lors de la COP du 29 janvier 2024. Celle-ci a réuni près de 180 participants, associant largement les élus, les collectivités locales, les services de l'État, les chambres consulaires, les chefs d'entreprise et les associations environnementales.

Contact presse

Bureau de la Communication Interministérielle

pref-communication@isere.gouv.fr

 @Prefet38  @prefet38  Prefet38  Préfecture de l'Isère

Préfecture de l'Isère - 12, place de Verdun 38000 Grenoble
Standard : 04 76 60 34 00 – www.isere.gouv.fr

Les Conférences des parties suivent une démarche en quatre temps :

- **Établir un diagnostic partagé du territoire**

Mesurer le chemin déjà parcouru et celui qu'il reste à parcourir par les actions et programmes portés par les collectivités et acteurs locaux.

- **Concier et débattre**

Des groupes de travail sectoriels (industrie, bâtiment, transports, biodiversité et ressources naturelles, énergie-déchets) ont été constitués pour s'approprier le diagnostic, identifier les efforts collectifs à fournir pour atteindre les objectifs territorialisés et définir les actions et projets à lancer ou poursuivre.

- **Partager à l'échelle des territoires**

Concier, débattre et définir les actions départementales à l'occasion de deux COP iséroises.

- **Établir une feuille de route régionale avec un volet départemental**

Matérialiser le choix des engagements pris par les territoires par secteur.

Plus d'informations

Retrouvez l'ensemble des informations dans la rubrique dédiée du site internet de la préfecture de l'Isère : <https://www.isere.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Transition-ecologique/Poursuite-de-la-concertation-territoriale-pour-la-planification-ecologique-en-Isere>

Contact presse

Bureau de la Communication Interministérielle

pref-communication@isere.gouv.fr

 @Prefet38  @prefet38  Prefet38  Préfecture de l'Isère

Préfecture de l'Isère - 12, place de Verdun 38000 Grenoble
Standard : 04 76 60 34 00 – www.isere.gouv.fr

Présentation des 3 défis identifiés pour l'industrie



1. Réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre des 90 sites régionaux les plus émetteurs de gaz à effet de serre en entre 2019 et 2030



2. Mobiliser toutes les TPE, PME et ETI industrielles de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour la décarbonation



3. Améliorer la structuration et la durabilité de la filière et développer les débouchés du bois local

Présentation des défis identifiés sur la biodiversité



1. Couvrir 4% du territoire de la région avec des aires protégées sous protection forte d'ici à 2030

2. Résorber 100% des principaux obstacles à la libre circulation des espèces d'ici 2030

3. Pour chaque intercommunalité, définir une première cartographie des habitats dégradés et mettre en place un projet de restauration écologique ayant des impacts favorables sur les milieux à enjeux

Présentation des défis identifiés sur la ressource en eau



4. Coconstruire une trajectoire de sobriété de la ressource en eau sur chaque bassin versant de la région, et la mettre en œuvre collectivement pour atteindre -10% d'eau prélevée d'ici 2030.

5. Accompagner l'évolution des activités sur les aires d'alimentation des captages pour reconquérir et pérenniser la qualité de l'eau

Contact presse

Bureau de la Communication Interministérielle

pref-communication@isere.gouv.fr

[X @Prefet38](https://twitter.com/Prefet38) [Instagram prefet38](https://www.instagram.com/prefet38) [Facebook Prefet38](https://www.facebook.com/Prefet38) [LinkedIn Préfecture de l'Isère](https://www.linkedin.com/company/prefecture-de-lisere)

Préfecture de l'Isère - 12, place de Verdun 38000 Grenoble
Standard : 04 76 60 34 00 – www.isere.gouv.fr

Présentation des défis identifiés sur le foncier



6. Accompagner les acteurs des territoires pour créer des nouveaux modèles d'aménagement plus sobre en foncier et réduire de 50% la consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers sur la période 2021-2030 (par rapport à 2011-2020)

7. Mobiliser les acteurs des territoires pour réaliser des opérations de désimperméabilisation, afin de protéger les sols et la ressource en eau, et désimperméabiliser 1000 ha supplémentaires d'ici 2030

Panorama des défis liés à l'énergie



1. Développer et diversifier rapidement la production régionale d'électricité renouvelable pour contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux de décarbonation et de reconquête de notre souveraineté énergétique



2. Développer de façon soutenable mais massive les énergies issues de la biomasse ainsi que la géothermie ou les énergies de récupération pour contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux de décarbonation et de reconquête de notre souveraineté énergétique



3. Adapter les infrastructures électriques, gazières, hydrogène ainsi que les réseaux de chaleur et de froid à ces nouvelles productions EnR

Présentation des 3 défis identifiés pour la mobilité voyageur



1. Optimiser et réduire à la source les déplacements de 10% d'ici à 2030



2. Promouvoir et développer les transports en commun, la mobilité active, le covoiturage et la mobilité partagée pour réduire de 15% l'utilisation de la voiture individuelle



3. Développer les motorisations & carburants décarbonés et renforcer l'efficacité des véhicules pour atteindre notamment 15% de véhicules électriques légers en 2030

Contact presse

Bureau de la Communication Interministérielle

pref-communication@isere.gouv.fr

[X](#) @Prefet38 [Instagram](#) @prefet38 [Facebook](#) Prefet38 [LinkedIn](#) Préfecture de l'Isère

Préfecture de l'Isère - 12, place de Verdun 38000 Grenoble
Standard : 04 76 60 34 00 – www.isere.gouv.fr

Présentation des 2 défis identifiés pour le transport des marchandises



4. Optimiser et décarboner le transport de marchandises en massifiant le recours au fret ferroviaire et fluvial pour réduire de 10% le transport routier de marchandises



5. Développer les motorisations & carburants décarbonés et renforcer l'efficacité des véhicules en optimisant le couple technologie/usagé

Présentation des 4 défis identifiés pour le secteur du bâtiment



1. Encourager la sobriété, accélérer la rénovation thermique performante des logements de la région Auvergne-Rhône-Alpes et remplacer les chaudières au fioul et au gaz, pour atteindre 80 000 logements rénovés par an et réduire de 15% les consommations énergétiques du parc de logements d'ici 2030



2. Encourager la sobriété, accélérer la rénovation thermique du parc tertiaire et remplacer les chaudières au fioul et au gaz pour réduire de 30 % les consommations énergétiques du parc tertiaire en 2030



3. Construire et rénover avec exemplarité



4. Accélérer la montée en compétences des acteurs de la rénovation en région Auvergne-Rhône-Alpes et accompagner la structuration de la filière

Présentation des 3 défis identifiés pour les forêts



1. Conforter / restaurer de puits de carbone forestier – Adapter la gestion de nos forêts au changement climatique



2. Renforcer la capacité à stocker du carbone dans les produits Bois au niveau régional



3. Gérer les risques (sanitaires, incendies, tempêtes, ...)

Contact presse

Bureau de la Communication Interministérielle

pref-communication@isere.gouv.fr

[X @Prefet38](https://twitter.com/Prefet38) [Instagram @prefet38](https://www.instagram.com/prefet38) [Facebook Prefet38](https://www.facebook.com/Prefet38) [LinkedIn Préfecture de l'Isère](https://www.linkedin.com/company/pr%C3%A9fecture-de-l%27is%C3%A8re)

Préfecture de l'Isère - 12, place de Verdun 38000 Grenoble
Standard : 04 76 60 34 00 – www.isere.gouv.fr